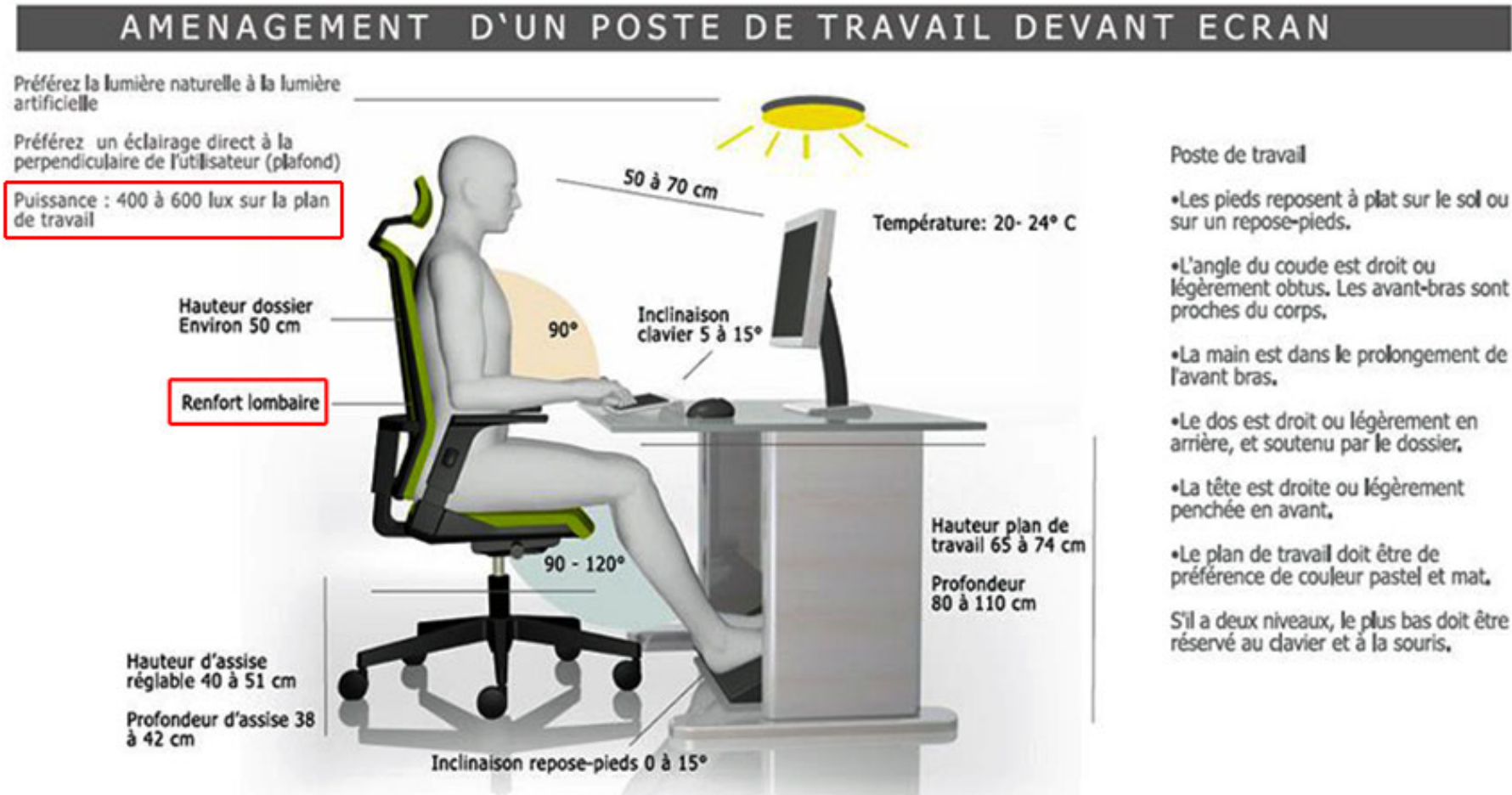


Nous sommes très défavorables à l'utilisation telle qu'actuellement dans les classes : de tablettes, en particulier, et d'écrans d'ordinateur par des élèves de 15 ans et moins.

Le squelette et les yeux de ces élèves, en pleine évolution, doivent être particulièrement protégés et placés dans des conditions réglementaires telles que précisées par l'image ci-dessous :



Demander à un élève de se pencher sur une tablette couchée sur la table est un non-sens physiologique et très préjudiciable à son évolution physique
Son "poste de travail" nécessite qu'assise du fauteuil et/ou table soient de hauteurs réglables !!! ???

Quant à la puissance de l'éclairage sur le plan de travail (400 à 600 lux) elle doit être complétée par une "température de couleur" de 4.000° à 4.500° Kelvin (2.500° K est un "blanc jaune" et 6.000° K donne une dominante bleue désagréable et pénalisante pour les yeux).

Enfin, la colorimétrie des écrans a-t-elle été contrôlée ? J'en doute fort et ce serait pénalisant pour la vue des élèves !!!